Zeitschrift: Der Kreis : eine Monatsschrift = Le Cercle : revue mensuelle
Band: 20 (1952)
Heft: 12: Jubiläums-Nummer = Édition du jubilé = Anniversary number

Artikel: 20 ans
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-570473

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

20 ANS

viennent de s'écouler depuis la parution du premier numéro de ce journal suisse, reflet de nos opinions, de nos goûts, en un mot de notre vie.

Durant cette décade, notre revue a été la source de beaucoup de pensées et de faits; elle nous a parlé de camarades et d'amis, d'aventuriers et d'amants, de justice et d'injustice, d'activité artistique comme aussi de labeurs plus modestes, des grandeurs et des passions humaines.

Nous avons parcouru un chemin semé d'imprévus et nous désirons maintenant jeter un regard sur le passé pour nous rendre compte de ce qui a été réalisé et pour nous remettre en mémoire le but fixé alors et qui ne doit pas être perdu de vue par ceux qui nous succéderont.

Quels furent nos débuts?

Au printemps de l'année 1932, quelques membres d'anciens groupements zurichois se réunirent en une Association suisse d'amitié qui, sous l'initiative de «Mammina», édita le «Schweizerisches Freundschaftsbanner» (traduction littérale: «Etendard de l'amitié»). Ce petit journal qui était composé de huit pages menait un courageux combat contre l'incompréhension de l'opinion publique plus particulièrement acharnée contre nous à cette époque, soutenue qu'elle était par deux journaux pamphlétaires aujourd'hui disparus. Nos jeunes abonnés actuels auront peine à imaginer la somme de courage et de sacrifices nécessaire à la publication d'un tel journal.

L'ancienne législation pénale cantonale était encore en vigueur et, sous son régime, beaucoup parmi nos amis ont perdu leur situation professionnelle à la suite de la découverte de leur penchant jugé anormal, conséquence devenue heureusement plus rare de nos jours. Pon son opposition soutenue à l'arbitaire des anciennes lois, malgré les attaques directes dont elle a été l'objet, «Mammina» a droit à toute notre reconnaissance.

C'est à fin avril 1934 que le rédacteur de ces lignes eut connaissance de l'existence de cette publication suisse. Enthousiasmé par cette découverte qui comblait ses voeux les plus chers, il jugea de son devoir d'y apporter sa collaboration et, par ce moyen, participer à la lutte contre les préjugés et les attaques manifestés à notre égard.

En 1937, l'ancien titre de «Schweizerisches Freundschaftsbanner» fut changé en «Menschenrecht» («Droits de l'homme»), dénomination qui exista jusqu'en 1942. Un nombre restreint mais fidèle de collaborateurs fut trouvé et assura au journal un développement progressif.

En 1939, l'Association suisse d'amitié qui ne se composait en réalité que d'un groupement zurichois mixte (femmes et hommes) prononça sa dissolution. La continuation à l'état mixte d'une telle association n'étant plus désirable, le rédacteur décida d'assumer personnellement la conduite d'un groupe exclusivement masculin.

Le nouveau responsable et ses collaborateurs se rendirent compte que seul un nombre d'abonnés d'une certaine importance pouvait assurer l'existence du journal, étant donné que la simple vente au numéro l'exposerait aux fantaisies du hasard et risquerait d'attirer sur nous l'accusation de vouloir faire du prosélytisme. Accusation

absurde, puisque seuls viendront grossir nos rangs ceux qui, comme nous, portent en eux cette marque particulière. Afin de présenter notre périodique sous une forme nouvelle et lui conférer un plus grand anonymat, nous avons choisi en 1943 le titre qu'il porte encore aujourd'hui: «Le Cercle». Désirant gagner de nouveaux abonnés particulièrement en Suisse romande, dès 1941, nous avons publié occasionnellement des articles et extraits de livres en langue française. A partir de 1943, grâce à la collaboration suivie de C. W., de Zurich, et de Ric, de Genève, la partie française trouva sa place régulièrement chaque mois. D'autre part, dès ce moment, les articles consacrés aux disciples de Sapho furent supprimés en raison de la diminution constante des abonnées et du manque de littérature relative à l'amour de Lesbos. La littérature consacrée à l'amour entre hommes nous propose un choix toujours renouvelé d'oeuvres nouvelles et, de plus, la presse même public de temps à autre des articles traitant de cette question; par contre, Lesbos est un thème dont peu d'artistes et d'écrivains profitent pour l'élaboration de leurs oeuvres; c'est là un fait dont il serait intéressant de connaître les raisons.

1944 vit le commencement de la publication d'illustrations en hors-texte qui, nous l'avons constaté, est un moyen excellent de nous procurer de nouveaux abonnés. De plus en plus, l'homme éprouve le besoin de disposer de journaux illustrés, car le rythme trépidant de la vie actuelle ne lui laisse plus le temps nécessaire à la lecture de longs textes. Ce qui nous vaut la publication d'oeuvres illustrées de valeur, mais, en même temps, augmente l'incapacité de l'individu à exprimer par la parole ses idées et ses façons de voir de penser. C'est là un fait inéluctable dont nous devons également tenir compte, mais qui n'empêchera pas la poésie de subsister davantage que la sculpture, la peinture et la photographie.

Dès 1940, quelques abonnés zurichois émirent le voeu de se rencontrer une fois par semaine afin de pouvoir échanger leurs opinions et créer ainsi une ambiance sympathique dans laquelle ils trouveraient la possibilité de rencontrer l'ami souhaité. Du petit groupe des quatre camarades du début qui se réunissait dans la vieille ville de Zurich, sont nées et se sont développées petit à petit, non sans à-coups et déceptions, les réunions et fêtes actuelles du Cercle qui, pour beaucoup, demeurent un inoubliable souvenir.

Ce qui précède nous amène à préciser une fois de plus ce qui suit: *notre revue n'est pas éditée par le club qui n'est constitué que par un certain nombre d'abonnés.*

Chaque abonné, sans considération de classe a le droit d'assister à nos réunions et fêtes sans que cela comporte pour lui une obligation. La diversité des participants est l'une des raisons de la réussite de ces manifestations qui, étant placées sous les auspices de notre périodique, jouissent, de ce fait, d'un niveau moral élevé. Le but du «Cercle» et d'établir un lien entre les abonnés lointains et isolés. Sa tâche est de s'occuper de tout ce que notre existence comporte d'essentiel et d'éclairer les camarades répartis sur le globe, de la Finlande jusqu'à la Nouvelle-Zélande. Bien qu'il soit rédigé en fonction des lois et de la mentalité suisses, le «Cercle» veut être universel. Les articles anglais publiés cette année établissent par exemple un nouveau contact avec nos amis britanniques et américains.

Notre journal nous donne des soucis compensés par des joies. Parti sur une base modeste, il a acquis un développement réjouissant quant à sa présentation et à son tirage. Il est devenu un élément qui nous permet d'espérer recevoir de la collectivité la reconnaissance de notre conception de l'amour et le respect auquel nous avons légitimement droit. L'exemple des personnages célèbres appartenant à notre milieu, mais bien plus encore l'exemple de notre propre vie correcte nous autorise à réclamer ces droits.

Voici vingt ans que notre activité a commencé, mais, nous n'en sommes encore qu'à nos débuts par la faute de trop d'entre nous dans notre propre pays qui restent à l'écart, par manque d'intérêt à l'égard de notre revue, nous privant ainsi de leur soutien.

Nous accomplissons un travail utile qui ne pourrait être poursuivi sans le concours de tous les collaborateurs dont le rédacteur se plaît à relever ici la fidélité. Nous voulons dissiper les erreurs de jugement exprimées à notre sujet et faire briller la vérité sous son jour véritable. Accordez-nous unanimement votre appui qui nous sidera à atteindre le but que nous nous sommes fixé. *Rolf.*

Un savant suisse se prononce sur le Cercle

29 octobre 1952.

La rédaction du «Cercle», par sa lettre du 23 crt., me demande de porter une appréciation sur cette revue.

C'est volontiers que je défère à ce voeu. Depuis plusieurs années «Le Cercle» m'est adressé à titre gracieux et j'ai lu chaque exemplaire avec intérêt. J'ai eu en son temps l'occasion de publier dans la revue «Sie und Er» un article intitulé «Eine Ehrenrettung» (une Apologie) à la suite d'un suicide (chute volontaire dans la montagne) d'un jeune étudiant homosexuel. J'avais été amené à m'occuper de ce jeune homme alors qu'il était âgé de 12 ans ensuite de difficultés rencontrées dans son éducation. Dès lors j'ai suivi son évolution jusqu'à son adolescence. Il s'agissait d'un jeune homme d'une intelligence supérieure, ayant traversé au cours de sa jeunesse de graves crises provoquées par ses dispositions sexuelles particulières. Il avait de plus été la victime d'une manoeuvre de chantage de la part de l'un de ses condisciples et sévèrement jugé par un tribunal mal éclairé. A titre de gratitude pour ma prise de position à l'égard de l'homosexualité et pour mon article, la rédaction du «Cercle» m'a dès ce moment adressé régulièrement sa revue.

Je n'ai moi-même aucune disposition homosexuelle et suis père de famille et grand-père. Durant mes 40 années de pratique en Suisse et à l'Etranger en qualité d'éducateur et de conseiller, j'ai eu maintes fois l'occasion de traiter le problème véritablement tragique de l'homosexuel des deux sexes et de tous les âges appartenant à toutes les classes de la société, ceci à titre de dirigeant de maisons d'éducation et d'expert psychologique militaire.

L'appréciation sur la valeur et les qualités morales du périodique «Le Cercle» que je me permets de prononcer ci-après, se base donc sur mon expérience et ma propre conviction:

1. Par ses textes d'un niveau appréciable, cette publication poursuit un combat dont le but est d'obtenir un traitement plus équitable devant les tribunaux et la reconnaissance par l'opinion publique des droits des homosexuels masculins. Dans sa partie plus spécialement récréative, sauf très rares exceptions, elle conserve un niveau de loin plus plus élevé que celui des «histoires d'amour» publiées dans les «revues de famille» et autres journaux illustrés de notre pays. Considérant les basses attaques et persécutions, les jugements arbitraires et sommaires basés sur des accusations mal motivées, dont les homosexuels sont malheureusement encore les victimes, la lutte courageuse du «Cercle» mérite le respect de tous les hommes neutres et objectifs.